

Un plaidoyer pour « la juste place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église »

Jeudi 17 septembre, l'Action catholique des femmes lance un plaidoyer « pour la juste place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église ».

Elle propose notamment l'accès des femmes au diaconat.

L'Action Catholique des Femmes (ACF) « créée pour et par les femmes » lance officiellement son plaidoyer « Pour la juste place des femmes dans les instances décisionnelles de l'Église » jeudi 17 septembre. Cette association d'Église, née en 1901 de l'union de la Ligue des Femmes Françaises et de la Ligue Patriotique des Françaises, pose dans son plaidoyer la question suivante: « Peut-on parler d'une présence féminine dans l'Église? », rapporte le site Actioncatholiquedesfemmes.org

Le constat d'inégalités persistantes

« L'Église est définie par le paradoxe suivant: les femmes sont ultra-majoritaires parmi les catholiques pratiquants et les laïcs engagés. En revanche, elles deviennent minoritaires dès que l'on gravit les étages de l'institution, ce qu'on appelle communément dans la société le 'plafond de verre'. »

« L'action de plaidoyer est née en 2014 de la souffrance engendrée par ce qui est vécu comme un manque de reconnaissance au sein de l'Église », explique le site.

Des questionnaires, des interviews et des murs de parole (7 et 8 mars 2014) auprès de femmes engagées dans l'Église, mais aussi de prêtres et d'évêques ont permis de recueillir 4 000 témoignages qui expriment un malaise sur la question.

« Nous représentons plus de 50 % de l'humanité. Même les religieuses (...) n'ont pas de pouvoir de décision. Quel exemple l'Église donne-t-elle à la société par ce manque d'ouverture ? C'est d'autant plus paradoxal que Jésus ne différencie pas les personnes en fonction de leur sexe », s'indigne l'une.

> A lire : [Lucetta Scaraffia: « les femmes tiennent l'Église sur pied »](#)

« Les femmes sont les premiers témoins de la Résurrection ! Des femmes dans la Curie, des femmes prêchant, non pas des femmes prêtres, mais des femmes diaconesses comme au temps des premiers chrétiens », propose une autre.

Une reconnaissance encore trop abstraite

La reconnaissance, depuis Vatican II, de l'égalité de dignité des femmes et de leur place dans la société et l'Église « est-elle vraiment réelle ? », s'interroge donc l'association.

La tradition est un frein puissant au changement, estime-t-elle: « Depuis 2000 ans, le langage mais aussi la manière de s'adresser au monde et de célébrer, ont souvent été façonnés par des hommes. La gouvernance est exclusivement masculine. » « Il s'agit donc d'une 'légitime revendication des femmes' exprimée à plusieurs reprises par le Pape François. »

« Ouvrir le mode de gouvernance » de l'Église

Face à cette situation, l'ACF souhaite ainsi « *éradiquer la précarité des femmes, défendre le respect de l'intégrité de la femme, établir et défendre la parité* » et plaide « *pour que les femmes accèdent à parts égales avec les hommes aux instances décisionnelles de l'Église* », pour l'« *alliance* » des sexes, non la « *complémentarité* » qui inclut une différenciation des droits et devoirs souvent au bénéfice de l'homme.

Concrètement, elle désire un renforcement du rôle des femmes dans la formation, en termes d'accès et de possibilité d'enseigner « *à compétence et capacité égales et reconnues* ». Les « *discriminations* » dans la liturgie, caractérisées par « *une absence des filles et des femmes dans le service de l'autel, dans la prédication, dans la célébration* » sont aussi dénoncées.

Surtout, l'ACF milite pour l'accès des femmes aux ministères, notamment au diaconat, qui « *les honorerait dans leur dignité et leur générosité* ».

Pour avancer sur tous ces sujets, l'ACF « *demande que des espaces de réflexion et de discernement soient créés en Église, sous l'autorité des évêques* », et compte sur son statut de mouvement d'Église, d'évangélisation et de nouvelle évangélisation pour être entendue.

Marie-Clémence Gaunand

<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Un-plaidoyer-pour-la-juste-place-des-femmes-dans-les-instances-decisionnelles-de-l-Eglise-2015-09-15-1356515>

